

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FNB actif d'actions privilégiées canadiennes BNI	2 novembre 2018	Québec
FNB des entreprises familiales canadiennes BNI		- Colombie-Britannique
FNB de revenu d'actifs réels mondiaux BNI		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoire du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
FNB d'investissements alternatifs liquides BNI	2 novembre 2018	Québec
		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve et Labrador
		- Territoire du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
Brookfield Infrastructure Finance ULC		
Brookfield Infrastructure Finance LLC	1 <sup>er</sup> novembre 2018	Ontario
Brookfield Infrastructure Finance Limited		
Brookfield Infrastructure Finance Pty Ltd		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
-------------------	--------------	----------------------------------

BIP Investment Corporation

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Groupe Alithya inc.	1 <sup>er</sup> novembre 2018	Québec
FNB Actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	1 <sup>er</sup> novembre 2018	Ontario
FNB d'obligations échelonnées de sociétés à court terme sélect TD	1 <sup>er</sup> novembre 2018	Ontario
FNB d'obligations échelonnées de sociétés américaines à court terme sélect TD		
FNB à gestion active d'actions privilégiées TD		
Fonds alpha d'actions canadiennes	1 <sup>er</sup> novembre 2018	Ontario
Fonds de valeur d'actions américaines couvert contre les risques de change		
Fonds de valeur d'actions internationales couvert contre les risques de change		
Fonds alternatif de titres de crédit de qualité supérieure Lawrence Park	31 octobre 2018	Ontario
Fonds alternatif d'obligations à rendement absolu Marret		
Fonds alternatif de croissance mondiale Munro		
Fonds d'obligations gouvernementales	31 octobre 2018	Colombie-Britannique

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Genus Fonds d'obligations à court terme Genus Fonds d'actions à dividendes Genus Fonds d'obligations de sociétés zéro fossile Genus Fonds d'actions à dividendes zéro fossile Genus Fonds d'actions CanMonde zéro fossile Genus Fonds d'actions incidence élevée zéro fossile Genus		
Fonds Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> Canada Fonds Fidelity Expansion Canada Fonds Fidelity Grande Capitalisation Fonds Fidelity Potentiel Canada Fonds Fidelity Dividendes Fonds Fidelity Canada Plus Fonds Fidelity Dividendes Plus Fonds Fidelity Situations spéciales Fonds Fidelity Frontière Nord <sup>MD</sup> Fonds d'actions américaines Fonds Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> Amérique Fonds Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> Amérique – Devises neutres Fonds Fidelity Actions américaines Fonds Fidelity Actions américaines – Ciblé Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique Fonds Fidelity Dividendes américains Fonds Fidelity Dividendes américains – Devises neutres Fonds Fidelity Dividendes américains – Enregistré Fonds Fidelity Toutes Capitalisations Amérique Fonds Fidelity Événements opportuns	5 novembre 2018	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds Fidelity Étoile d'Asie <sup>MD</sup>		
Fonds Fidelity Chine		
Fonds Fidelity Marchés émergents		
Fonds Fidelity Europe		
Fonds Fidelity Extrême-Orient		
Fonds Fidelity Mondial		
Fonds Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> mondiales		
Fonds Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> mondiales – Devises neutres		
Fonds Fidelity Dividendes mondiaux		
Fonds Fidelity Grande Capitalisation mondiale		
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré		
Fonds Fidelity Actions mondiales – Concentré – Devises neutres		
Fonds Fidelity Petite Capitalisation mondiale		
Fonds Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> internationales		
Fonds Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> internationales – Devises neutres		
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré		
Fonds Fidelity Actions internationales – Concentré – Devises neutres		
Fonds Fidelity Japon Parts des séries		
Fonds Fidelity Marchés émergents frontaliers		
Fonds Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup>		
Fonds Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> – Devises neutres		
Fonds Fidelity Croissance internationale		
Fonds sectoriels mondiaux		
Fonds Fidelity Produits de consommation mondiaux		
Fonds Fidelity Services financiers		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
mondiaux		
Fonds Fidelity Soins de la santé mondiaux		
Fonds Fidelity Ressources naturelles mondiales		
Fonds Fidelity Immobilier mondial		
Fonds Fidelity Innovations technologiques (auparavant, Fonds Fidelity Technologie mondiale)		
Fonds Fidelity Télécommunications mondiales		
Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens		
Fonds Fidelity Équilibre Canada		
Fonds Fidelity Revenu mensuel		
Fonds Fidelity Répartition de revenu		
Fonds de répartition de l'actif et équilibrés mondiaux		
Fonds Fidelity Répartition mondiale		
Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial		
Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial – Devises neutres		
Fonds Fidelity Stratégies et tactiques		
Fonds Fidelity Revenu mensuel américain		
Fonds Fidelity Revenu mensuel américain – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu élevé tactique		
Fonds Fidelity Revenu élevé tactique – Devises neutres		
Fonds Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> – Équilibre		
Fonds Fidelity Étoile du Nord <sup>MD</sup> – Équilibre – Devises neutres		
Fonds Fidelity Équilibre Amérique		
Fonds Fidelity Équilibre Amérique – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu conservateur		
Portefeuille Fidelity Revenu		
Portefeuille Fidelity Revenu mondial		
Portefeuille Fidelity Équilibre		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille Fidelity Équilibre mondial		
Portefeuille Fidelity Croissance		
Portefeuille Fidelity Croissance mondiale		
Portefeuille Fidelity Gestion équilibrée du risque		
Portefeuille Fidelity Gestion prudente du risque		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2005		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2010		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2015		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2020		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2025		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2030		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2035		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2040		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2045		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2050		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2055		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> 2060		
Portefeuille Fidelity Passage <sup>MD</sup> Revenu		
Fonds de titres à revenu fixe canadiens		
Fonds Fidelity Obligations canadiennes		
Fonds Fidelity Obligations de sociétés		
Fonds Fidelity Marché monétaire Canada		
Fonds Fidelity Obligations canadiennes à court terme		
Fonds Fidelity Revenu fixe tactique		
Fonds de titres à revenu fixe américains		
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé		
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé – Devises neutres		
Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U.		
Fonds Fidelity Revenu élevé à taux variable		
Fonds Fidelity Revenu élevé à taux		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
variable – Devises neutres		
Fonds Fidelity Obligations multiseCTORIELLES		
Fonds Fidelity Obligations multiseCTORIELLES – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu stratégique		
Fonds Fidelity Revenu stratégique – Devises neutres		
Fonds Fidelity Obligations de qualité multiseCTORIELLES		
Fonds Fidelity Obligations de qualité multiseCTORIELLES – Devises neutres		
Fonds de titres à revenu fixe mondiaux		
Fonds Fidelity Obligations mondiales		
Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres		
Mandat privé Fidelity Dividendes américains		
Mandats de répartition de l'actif et équilibrés		
Mandat privé Fidelity Croissance et revenu américains		
Mandat privé Fidelity Revenu conservateur		
Mandat privé Fidelity Répartition mondiale		
Mandat privé Fidelity Répartition mondiale – Devises neutres		
Mandats à revenu fixe		
Mandat privé Fidelity Titres à revenu fixe – Plus		
Mandat privé Fidelity Marché monétaire – Plus		
Mandat privé Fidelity Revenu fixe tactique – Plus canadiennes		
Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes – Ciblé		
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada		
Fiducie de placement indicielle Fidelity		
Obligations canadiennes à rendement réel		
Fiducie de placement Fidelity Revenu fixe		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
canadien à court terme		
Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes – Concentré		
Fiducie de placement Fidelity Valeur concentrée		
Fiducie de placement Fidelity Titres convertibles		
Fiducie de placement Fidelity Dividendes		
Fiducie de placement Fidelity Créances Marchés émergents		
Fiducie de placement Fidelity Actions Marchés émergents		
Fiducie de placement Fidelity Créances Marchés émergents – Devises locales		
Fiducie de placement Fidelity Revenu élevé à taux variable		
Fiducie de placement Fidelity Bâisseurs		
Fiducie de placement Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres		
Fiducie de placement Fidelity Obligations Mondiales		
Fiducie de placement Fidelity Titres de créance mondiaux ex-É.-U.		
Fiducie de placement Fidelity Dividendes mondiaux		
Fiducie de placement Fidelity Actions mondiales		
Fiducie de placement Fidelity Croissance et valeur mondiales		
Fiducie de placement Fidelity Titres mondiaux à rendement élevé		
Fiducie de placement Fidelity Innovations <sup>MC</sup> mondiales		
Fiducie de placement Fidelity Valeur intrinsèque mondiale		
Fiducie de placement Fidelity Immobilier mondial		
Fiducie Fidelity Placement immobilier commercial à revenu élevé		
Fiducie de placement Fidelity Vision		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
stratégique		
Fiducie de placement Fidelity Actions internationales		
Fiducie de placement Fidelity Croissance internationale		
Fiducie de placement Fidelity Actions nordaméricaines		
Fiducie de placement Fidelity Obligations américaines		
Fiducie de placement Fidelity Dividendes américains		
Fiducie de placement Fidelity Actions américaines		
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire É.-U.		
Fiducie de placement Fidelity Multiples Capitalisations Amérique		
Fiducie de placement Fidelity Actions PME américaine		
iShares Gold Bullion ETF	31 octobre 2018	Ontario
iShares Silver Bullion ETF		
iShares Premium Money Market ETF	31 octobre 2018	Ontario
iShares Canadian Financial Monthly Income ETF		
iShares Equal Weight Banc & Lifeco ETF		
iShares Short Duration High Income ETF (CAD-Hedged)		
Next Edge AHL Fund	5 novembre 2018	Ontario
Organismes de placement collectif Next Edge	6 novembre 2018	Ontario
Portefeuille Tangerine – revenu équilibré	31 octobre 2018	Ontario
Portefeuille Tangerine – équilibré		
Portefeuille Tangerine – croissance équilibrée		
Portefeuille Tangerine – dividendes		
Portefeuille Tangerine – croissance d'actions		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie de société alpha d'actions américaines	2 novembre 2018	Ontario
Vanguard Global Liquidity Factor ETF Vanguard Global Minimum Volatility ETF Vanguard Global Momentum Factor ETF Vanguard Global Value Factor ETF Vanguard Conservative ETF Portfolio Vanguard Balanced ETF Portfolio Vanguard Growth ETF Portfolio	5 novembre 2018	Ontario
Vanguard Global Balanced Fund Vanguard Global Dividend Fund Vanguard Windsor U.S. Value Fund Vanguard International Growth Fund	5 novembre 2018	Ontario
Fonds Alpha d'actions américaines	2 novembre 2018	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou

simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	25 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	30 octobre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1 <sup>er</sup> novembre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1 <sup>er</sup> novembre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6 novembre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6 novembre 2018	3 novembre 2017

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6 novembre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6 novembre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6 novembre 2018	3 novembre 2017
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6 novembre 2018	3 novembre 2017
Banque de Montréal	24 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	24 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	24 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	24 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	25 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	25 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	25 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	25 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	26 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	29 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	31 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	31 octobre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	1 <sup>er</sup> novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	1 <sup>er</sup> novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	1 <sup>er</sup> novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	1 <sup>er</sup> novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	1 <sup>er</sup> novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	1 <sup>er</sup> novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	1 <sup>er</sup> novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	1 <sup>er</sup> novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	1 <sup>er</sup> novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	1 <sup>er</sup> novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	1 <sup>er</sup> novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	5 novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	2 novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	6 novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	2 novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	6 novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque Nationale du Canada	23 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	23 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	23 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	23 octobre 2018	3 juillet 2018

<b>Nom de l'émetteur</b>	<b>Date du supplément</b>	<b>Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié</b>
Banque Nationale du Canada	24 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	24 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	24 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	25 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	25 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	25 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	25 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	25 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	26 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	30 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	30 octobre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	6 novembre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	6 novembre 2018	3 juillet 2018
Banque Royal du Canada	3 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	4 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	5 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	10 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	10 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	12 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	12 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	15 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	15 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	17 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	17 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	22 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	22 octobre 2018	30 janvier 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royal du Canada	24 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	24 octobre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	29 octobre 2018	30 janvier 2018
Financière Canoe	5 novembre 2018	25 octobre 2018
Inter Pipeline Ltd	31 octobre 2018	18 janvier 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	23 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	24 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	24 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	25 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	25 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	26 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	26 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	26 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	26 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	26 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	29 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	29 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	30 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	30 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	30 octobre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	1 <sup>er</sup> novembre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	1 <sup>er</sup> novembre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	5 novembre 2018	13 février 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle-Écosse	6 novembre 2018	13 février 2018
La Banque Toronto-Dominion	23 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	23 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	23 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	24 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	24 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	26 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	30 octobre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	1 <sup>er</sup> novembre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	1 <sup>er</sup> novembre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	2 novembre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	2 novembre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	2 novembre 2018	28 juin 2018
Premium Income Corporation	26 octobre 2018	8 août 2018
Shaw Communications Inc.	30 octobre 2018	29 janvier 2018

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au

*Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants (« Règlement 45-513 »).*

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Ascent Industries Corp.	2018-06-21	19 234 200 \$
ASP (Feeder) Venture Innovation Fund II LP	2018-05-10	44 996 000 \$
Avalara, Inc.	2018-06-19	806 724 \$
Avenir Seniors Memory Care ResidencesTrust	2018-06-21	15 624 635 \$
Bombardier inc.	2018-07-01	0 \$
Caledonian Midstream Corporation	2018-06-28	90 000 \$
Cannara Biotech inc.	2018-06-21	7 813 733 \$
Canopy Growth Corporation	2018-06-20	279 000 000 \$
Chemistree Technology Inc.	2018-06-25	2 559 820 \$
CO2 Solutions inc.	2018-06-22	0 \$
Complexe Hôtelier La Cache du Lac Champlain	2018-06-20	262 500 \$
Crossgate Capital Corporation	2018-06-26	6 804 002 \$
Durum Industrial Real Estate Investment Trust	2018-07-01	233 500 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Emgold Mining Corporation	2018-06-27	169 250 \$
Enthusiast Gaming Inc.	2018-06-19	8 499 125 \$
Fiducie de revenu résidentiel Equiton	2018-06-25 au 2018-07-05	228 150 \$
Fiducie de revenu résidentiel Equiton	2018-06-11 au 2018-06-21	80 500 \$
Fiducie de titrisation automobile Ford	2018-06-26	392 730 000 \$
Franklin Global Real Assets Fund	2018-06-26 au 2018-06-29	20 183 918 \$
ICM Property Partners Trust	2018-06-29	495 340 \$
ImmunoPrecise Antibodies Ltd.	2018-06-18	700 000 \$
Intelife Income Trust	2018-06-27	539 018 \$
Jushi Inc.	2018-06-04 au 2018-06-08	8 960 554 \$
Limoneira Company	2018-06-25	23 416 000 \$
LiveWell Foods Canada Inc.	2018-06-08 au 2018-06-11	9 436 099 \$
MAVAN Tech Opportunity Fund #1	2018-06-20	123 500 \$
MGX Minerals Inc.	2018-06-25	15 453 834 \$
Montan Mining Corp.	2018-06-22	306 000 \$
NationWide Self Storage & Auto Wash Trust	2018-06-15	618 700 \$
North America Home Finance Inc.	2018-06-29	645 000 \$
North Arrow Minerals Inc.	2018-06-19	3 128 892 \$
Oberoi Realty Limited	2018-06-21	2 508 754 \$
ObsEva SA	2018-06-22	4 093 740 \$
PharmaCielo Ltd.	2018-06-22 au 2018-06-25	31 393 574 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Pool Safe Inc.	2018-06-21	35 000 \$
Probes Metals Inc.	2018-06-19	18 481 201 \$
Pulis Real Estate LP2	2018-06-28	157 960 \$
Pulis Real Estate LP2	2018-06-29	107 140 \$
Pulis Real Estate Trust	2018-06-28	374 330 \$
Quebecor inc.	2018-06-22	150 000 000 \$
Qwest Productivity Media Income Trust	2018-06-15	627 827 \$
Ressources Jourdan Inc.	2018-06-12	1 404 050 \$
Ressources Sphinx Itée	2018-06-15	259 750 \$
Stelmine Canada Itée	2018-06-29	496 000 \$
Tidal Royalty Corp.	2018-06-12	31 137 159 \$
TPG Asia VII (B), L.P.	2018-05-09	257 120 000 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-06-22 au 2018-06-26	714 500 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-06-11 au 2018-06-15	2 919 550 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-06-19 au 2018-06-25	18 371 345 \$
Trez Capital Yield Trust	2018-06-15 au 2018-06-21	81 500 \$
Trez Capital Yield Trust US	2018-06-20 au 2018-06-22	505 400 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2018-06-11 au 2018-06-15	3 676 600 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2018-06-15 au 2018-06-18	860 697 \$
Trez Capital Yield Trust US (Canadian \$)	2018-06-18 au 2018-06-25	815 494 \$
Twitter, Inc.	2018-06-11	19 489 500 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
UBS AG, Jersey Branch	2018-06-15 au 2018-06-20	4 507 848 \$
UBS AG, Jersey Branch	2018-06-21 au 2018-06-26	3 500 077 \$
Vine Media Opportunities - Fund IV, LP	2018-06-13	135 399 900 \$
Vishay Intertechnology, Inc.	2018-06-11	9 744 750 \$
Western Atlas Resources Inc.	2018-06-14	1 178 500 \$
Wow Unlimited Media Inc.	2018-06-11	2 360 291 \$

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

#### **Brookfield Infrastructure Finance ULC, Brookfield Infrastructure Finance LLC, Brookfield Infrastructure Finance Limited, Brookfield Infrastructure Finance Pty Ltd, BIP Investment Corporation**

Vu la demande présentée par Brookfield Infrastructure Finance ULC (« BIF ULC »), Brookfield Infrastructure Finance LLC (« BIF LLC »), Brookfield Infrastructure Finance Limited (« BIF Ltd »), Brookfield Infrastructure Finance Pty Ltd (« BIF Pty ») et BIP Investment Corporation (« BIPIC » et collectivement avec BIF ULC, BIF LLC, BIF Ltd et BIF Pty, les « émetteurs ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 15 octobre 2018 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, RLRQ, c. V-1.1, r. 24 (le « Règlement 51-102 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, c. V-1.1, r. 3, et les termes définis suivants :

« annexes » : les annexes aux formulaires américains 20-F de BIP lesquelles sont intégrées par renvoi dans le prospectus, ainsi que les annexes à tout autre document américain de BIP préparé conformément à la Loi de 1934, lorsqu'elles seront intégrées par renvoi dans le prospectus;

« BIP » : Brookfield Infrastructure Partners L.P.;

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;

« prospectus » : le prospectus préalable de base simplifié provisoire que les émetteurs prévoient déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 1<sup>er</sup> novembre 2018, lequel vise un placement de titres d'emprunt non garantis et d'actions privilégiées de premier rang, le prospectus préalable de base, les suppléments et les suppléments de fixation de prix s'y rapportant, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, L.Q. 2018, c. 23, a. 603;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. BIF ULC, BIF LLC, BIF Ltd, BIF Pty et BIP sont des émetteurs assujettis dans tous les territoires du Canada;
2. BIPIC n'est pas émetteur assujetti au Canada mais le deviendra par le dépôt du prospectus;
3. BIP est assujetti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
4. BIF ULC, BIF LLC, BIF Ltd et BIF Pty sont dispensés de certaines obligations d'information continue prévues au Règlement 51-102, et BIPIC anticipe bénéficiaire de cette dispense par suite de son assujettissement, pourvu qu'ils déposent auprès de l'Autorité tous les documents que BIP doit déposer aux termes de la Loi de 1934;
5. Le dépôt par les émetteurs des documents de BIP exigés en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus;
6. En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les documents contenus aux annexes n'auraient pas eu à être intégrés par renvoi dans le prospectus, n'eût été l'intégration par renvoi dans le prospectus des documents exigés en vertu de la Loi de 1934;
7. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
8. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits;

Vu les déclarations faites par les émetteurs.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait le 22 octobre 2018.

Gilles Leclerc

Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2018-SMV-0047

### **Capital Élément 79 Inc.**

Vu l'*Instruction générale 41-601Q relative aux sociétés de capital de démarrage*;

Vu l'engagement souscrit par Capital Élément 79 Inc. (l'« émetteur ») envers l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») daté du 16 août 2013 dans le cadre de son premier appel public à l'épargne par prospectus (l'« engagement »);

Vu l'opération admissible projetée de l'émetteur;

Vu le dépôt, auprès de l'Autorité, du projet de déclaration de changement à l'inscription préparé par l'émetteur en date du 29 octobre 2018 (la « déclaration ») relativement à l'opération admissible projetée;

Vu le respect par l'émetteur des conditions prévues à l'engagement;

Vu les informations déposées auprès de l'Autorité;

En conséquence, l'Autorité accepte la déclaration.

Fait le 31 octobre 2018.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2018-FS-0175

### **Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada**

Vu la demande présentée par Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 23 octobre 2018 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu l'alinéa 6.3(1)(3)b) et l'article 11.1 du *Règlement 44-102 sur le placement des titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 (le « Règlement 44-102 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, L.Q. 2018, c. 23, a. 603;

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, et les termes définis suivants :

« déclaration d'inscription américaine » : la déclaration d'inscription sur formulaire F-10 de l'émetteur, laquelle a été déposée auprès de la SEC et est entrée en vigueur le 13 février 2018;

« prospectus » : le prospectus simplifié préalable de base de l'émetteur daté du 13 février 2018, lequel a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières de chacun des territoires, ainsi que toute modification de celui-ci;

« suppléments » : les suppléments relatifs au prospectus visant un placement de titres uniquement aux États-Unis, ainsi que toute modification de ceux-ci;

« titres » : les titres d'emprunt à être émis par l'émetteur aux termes des suppléments;

Vu la demande visant à obtenir une dispense (i) de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des suppléments et (ii) de l'obligation prévue au sous-paragraphe 6.3(1)(3) du Règlement 44-102 d'inclure l'attestation des placeurs dans les suppléments (la « dispense demandée »);

Vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. aucune sollicitation pour les fins de placements de titres ne sera effectuée auprès d'investisseurs résidant au Canada;
3. la sollicitation pour les fins de placements de titres ne sera effectuée qu'auprès d'investisseurs résidant aux États-Unis;
4. l'émetteur peut placer des titres aux États-Unis aux termes de la déclaration d'inscription américaine en déposant un supplément à celle-ci, sans qu'il y ait d'examen quelconque par la SEC;
5. les suppléments seront déposés auprès des autorités en valeurs mobilières de chacun des territoires du Canada, conformément au paragraphe 6.4(1) du Règlement 44-102, ainsi qu'auprès de la SEC, conformément à la législation fédérale américaine en valeurs mobilières, afin que l'émetteur soit autorisé à placer les titres aux États-Unis;
6. l'attestation des placeurs, devant être incluse dans les suppléments en vertu du sous-paragraphe 6.3(1)(3) du Règlement 44-102, n'est pas exigée en vertu de la législation fédérale américaine en valeurs mobilières;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait le 24 octobre 2018.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2018-FS-0169

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).